

# **BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES**

Marché pour l'approvisionnement de civelles dans le cadre du programme de  
repeuplement de l'anguille en France

Le soumissionnaire perçoit une somme de 350€ TTC /kg de civelles alevinées dans les lieux indiqués.

Il appartient à ce dernier de proposer le prix au Kg de civelles qu'il propose de percevoir à titre de rémunération déduction faite du prix versé au pêcheur conformément aux dispositions de l'article 12 du CCAP.

Le prix présenté ci-dessous doit donc intégrer pour le titulaire la rémunération du pêcheur, l'ensemble des prestations à réaliser et charges attachées à la réalisation du marché (collecte, stockage, contrôle sanitaire, conditionnement et livraison sur le site de déversement).

**1. Prix à l'unité (Kg) de base :**

Lots		
Prix proposé Pour :	<b>Lot n°1</b>	<b>Lot n°2</b>
Pour 1 kg		

Identité du candidat :

Le :

Signature du candidat :